

COMPTE RENDU

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

LES PLATEAUX

Mercredi **18 octobre 2023**
de **18h30 à 20h**

📍 École Louis Aragon

ORDRE DU JOUR

- Point travaux de la plaine des sports
- Présentation des projets de Bordeaux Euratlantique
- Atelier : Budgets participatifs



CONTACT :

Direction de la Mobilisation Citoyenne :

06 60 94 74 02



Elu référent :

Alexandre Bourigault

alexandre.bourigault@ville-floirac33.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

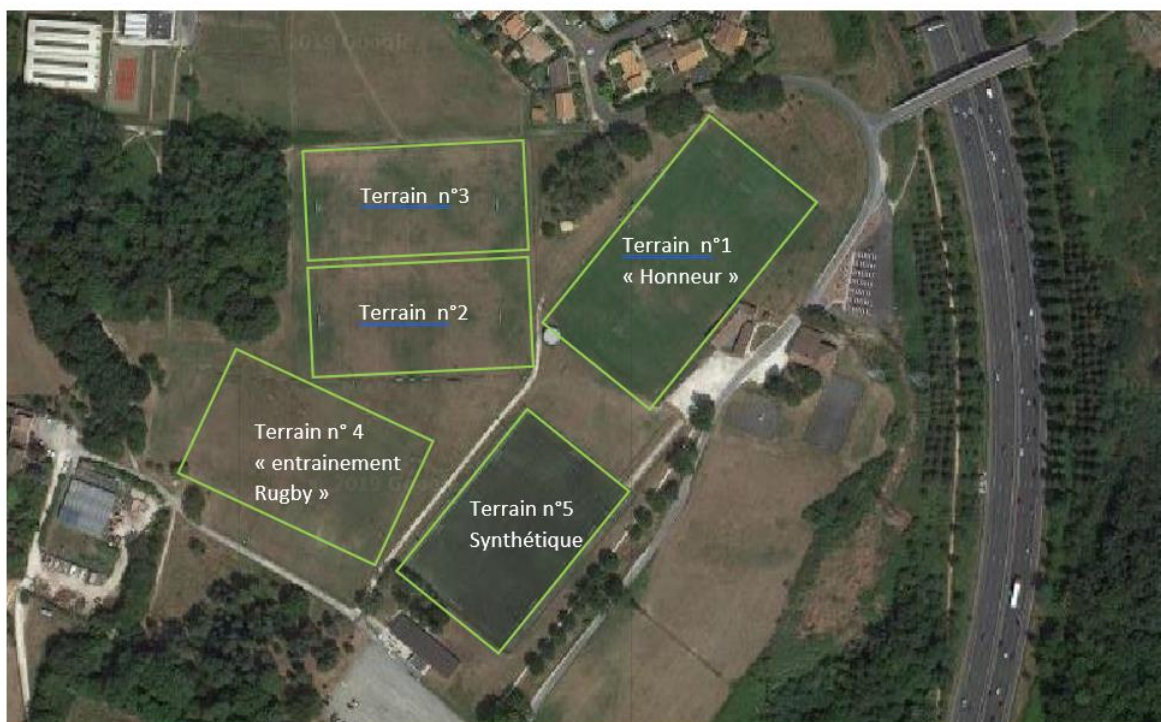
INTERVENTION : Plaine des sports

Florence POISSON, Responsable du bureau d'études – DSTUTE – Service
Paysages et aménagements urbains
Etienne CHAUMEL, Responsable des sports

Présentation des travaux de la plaine des sports :

→ Etat des lieux des installations sportives avant travaux :

- Terrains vieillissants (de plus de 40 ans)
- Eclairage iodure métallique consommateur d'électricité
- Pas de commande centralisée pour l'éclairage – aucune programmation possible
- Arrosage automatique obsolète (datant des années 1980) présentant de nombreuses fuites



N°	Terrain	Dimensions	Main courante	Arrosage	Cloture	Filet pare Ballon	Eclairage	Date de création du terrain
1	Honneur	124 x 69	x	x	x	x		1975
2	Foot entrainement	100 x 60	x	x				1982
3	Foot entrainement	100 x 60	x	x				1982
4	Rugby	100 x 59	x	x			x	1976
5	Synthétique	100 x 60	x	x	x	x	x	2005

→ **Genèse du projet :**

Un domaine vieillissant avec des surfaces de jeux ayant plus de 40 ans. Des terrains calibrés pour une population de 12 000 habitants.

Le manque de terrains homologués et le système d'arrosage défaillant ont amené la municipalité à revoir l'ensemble de la plaine des sports.

Les enjeux de réhabilitation: (après étude des coûts et durée d'immobilisation) :

- La gestion de l'eau
- La quantité et la qualité de surface de jeu (vis-à-vis de l'augmentation de la population Floiracaise)
- La prise en compte des enjeux écologiques (zéro produit phyto, remplissage synthétique...)

Les enjeux sportifs :

- L'évolution du nombre de licenciés du Club Municipal Floiracais : 1 500 en 2020 à 2 600 licenciés aujourd'hui (sections football et rugby à elles seules : 800 licenciés).
- Des terrains adaptés et homologués

Aujourd'hui : 1 terrain de foot officiel/homologué, 2 petits terrains d'entraînements, 1 terrain d'entraînement de rugby (non homologué), 1 terrain synthétique de plus de 15 ans en accès libre.

La plaine des sports transformée :

- 1 terrain synthétique homologué et éclairé pour la section Rugby
- 2 terrains herbe homologués et éclairés
- 1 terrain partagé par deux sections (football et rugby)
- 1 terrain d'honneur pour la section football
- 1 terrain synthétique réhabilité (remplissage écologique + éclairage LED).

→ **Présentation globale de l'opération d'aménagement :**

Calendrier :

Etape 1 - 2022/2023 : Création d'un nouveau terrain synthétique

Etape 2 - 2023/2024 : Rénovation des systèmes d'arrosage/drainage et des terrains naturels n°2 et 3.

Etape 3 - 2024/2025 : Rénovation des systèmes d'arrosage/drainage du terrain naturel n°1.







Coût global de l'opération :

3 298 000 € TTC

Répartition des travaux	Coûts
Travaux préparatoires sous MOE Ville	217 000 €
Terrain synthétique	1 770 000 €
Terrains naturels n°2 et 3 + Local technique	938 400 €
Terrain naturel n°1	372 600 €
TOTAL	3 298 000 €

Les financeurs :

 VILLE DE FLOIRAC	 Gironde LE DÉPARTEMENT	 BORDEAUX MÉTROPOLE	 PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE <small>Opération soutenue par l'État</small> Dotation de Soutien A1/INVESTISSEMENT LOCAL
2 220 164 .20 €	418 653 €	487 000 €	172 182 .85 €

Maquette 3D du réaménagement :



Etape 1 : Réalisation d'un nouveau terrain synthétique mixte Rugby / Foot

- Drainage
- Bassin d'infiltration naturel des eaux de drainage
- Pelouse synthétique avec remplissage écologique LIEGE
- Eclairage LED (baisse des consommations d'énergie)
- Commande centralisée éclairage
- Pilotage / programmation éclairage (optimisation des consommations)
- Clôtures
- Main courantes
- Filet pare ballon

Etape 2 / 3 : Rénovation de l'arrosage, du drainage et des gazons des terrains naturels

- Réfection de l'arrosage et des drainages
- Construction d'un nouveau local technique
- Eclairage LED (baisse des consommations d'énergie)
- Main courante
- Complément Filet pare ballon

→ Nouvelle gestion de l'eau d'arrosage :

Avant rénovation de l'arrosage :

Consommations d'eau potable annuelles (dédiées à l'arrosage automatique)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volumes consommés	10254 m ³	11102 m ³	9950 m ³	Pas de données	8120 m ³	7577 m ³	7545 m ³	2544 m ³	2456 m ³	2472 m ³

Baisse progressive des consommations annuelles :

- Cause : Nombreuses fuites, donc réductions drastiques des arrosages
- Conséquence : Baisse de la qualité de jeu sur les terrains, risques de blessures

Après rénovation de l'arrosage :

Objectif prévisionnel de consommation d'eau : **6 300 m³ /an**

Calcul pour 3 arrosages par semaine d'avril à fin septembre

Optimisation de la ressource en eau par l'installation de :

- Sonde hygrométrique
- Performance des nouveaux arroseurs
- Station météorologique
- Etude de faisabilité de forage en cours.

→ Durée de vie des terrains

	Gazon synthétique	Gazon naturel
Durée de vie	12 à 15 ans	20 à 30 ans
Temps d'utilisation hebdomadaire	30 à 60 heures	8 à 12 heures
Temps d'utilisation annuel	1 680 à 2 520 heures	280 à 400 heures

Intervention : Présentation des projets de Bordeaux Euratlantique

Virginie HUMEAU, Directrice de projet
Julien ROUSSEAU, Médiateur du projet



bordeaux
euratlantique
Un nouveau patrimoine commun

Aménagement et développement économique

L'EPA, un outil de puissance publique pour réguler et accompagner l'évolution de la ville

► **Planifie et détermine**

Avec les habitants les zones de projets

► **Édicte les règles**

Aux promoteurs constructeurs

Un projet stratégique et opérationnel autour de 4 objectifs

1 LOCALISATION DE 30 000 EMPLOIS dont 50 % exogènes

2 CRÉER DES QUARTIERS MIXTES permettant au plus grand nombre de se loger : **50 000 HABITANTS**

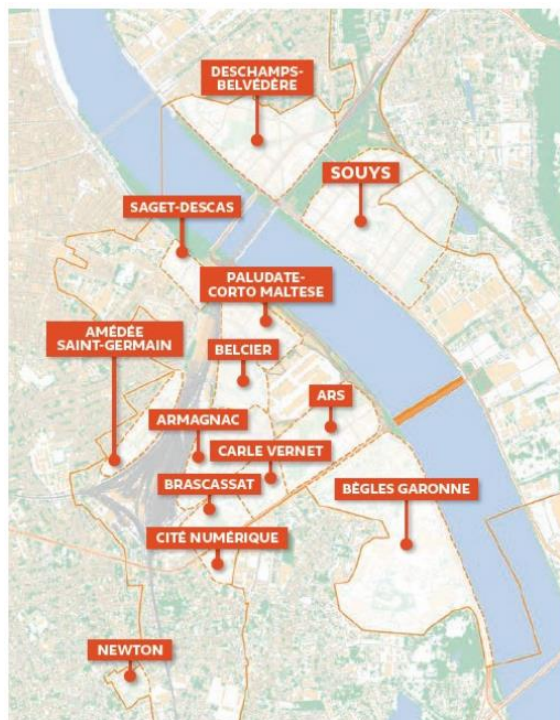
3 Exigences de QUALITÉ et D'INNOVATION

4 SOBRIÉTÉ dans l'usage de l'argent public



Un projet au cœur de la Métropole : une localisation stratégique

- Réparer les franges délaissées de l'hypercentre métropolitain
- Maîtriser l'étalement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols
- Tirer parti de la desserte exceptionnelle du centre métropolitain



Un projet au cœur de la Métropole : une logique de quartiers



À 10 min à pied de chez soi :

- Des espaces verts
- Des commerces et services du quotidien
- Des équipements sportifs et culturels
- Des écoles maternelles et primaires
- Un arrêt de transport en commun à cadence renforcée
- Un parking mutualisé

1.1. PLAN GUIDE

▪ Grands principes

- Le parc Eiffel (14 ha)
- Un parc pour Souys Combes (jonction parc des Étangs / quai de la Souys) : 6 ha environ
- Boulevard « maillorgues » : un axe structurant avec un couloir de bus en site propre (28 m de large)
- Des nouvelles connexions
- Plus de 6 000 logements nouvellement créés
- De nombreux équipements publics et privés



1.2. ENJEUX DE PROGRAMMATION ET DE QUALITÉ DES LOGEMENTS

□ MIXITE SOCIALE

• Bordeaux

- 35% de logements locatifs sociaux
- 25% de logements en accession encadrée / sociale
- 40 % de logements libres

• Floirac

- 25% de logements locatifs sociaux
- 30% de logements en accession encadrée / sociale
- 45 % de logements libres

- Maîtrise des ventes à investisseurs
- Plafonnement des prix de ventes

□ Qualité (autres)

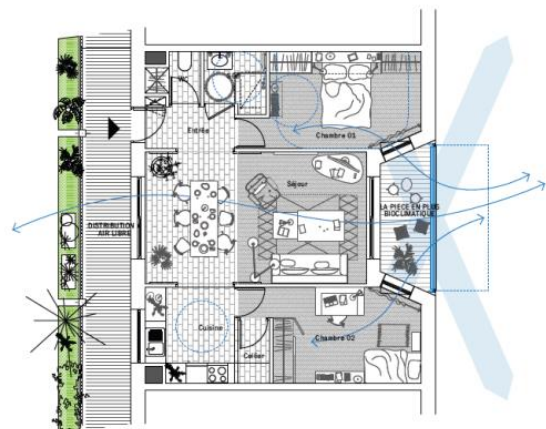
Grille d'évaluation EPA, Label Urbanisme résilient Floirac, Label Bâtiment frugal, etc.



1.2. ENJEUX DE PROGRAMMATION ET DE QUALITÉ DES LOGEMENTS

□ Thématiques et exemples

- Confort et santé : ventilation naturelle, luminosité, protections solaires
- Mutabilité : possibilité de réunir / subdiviser des pièces, facilité à meubler
- Fonctions pratiques : espaces de rangement, espaces aménageables pour le télétravail
- Rapport à l'extérieur : terrasses et balcons, jardins de cœurs d'îlot
- Espaces communs / espaces partagés
- ...



1.3. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



1.2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

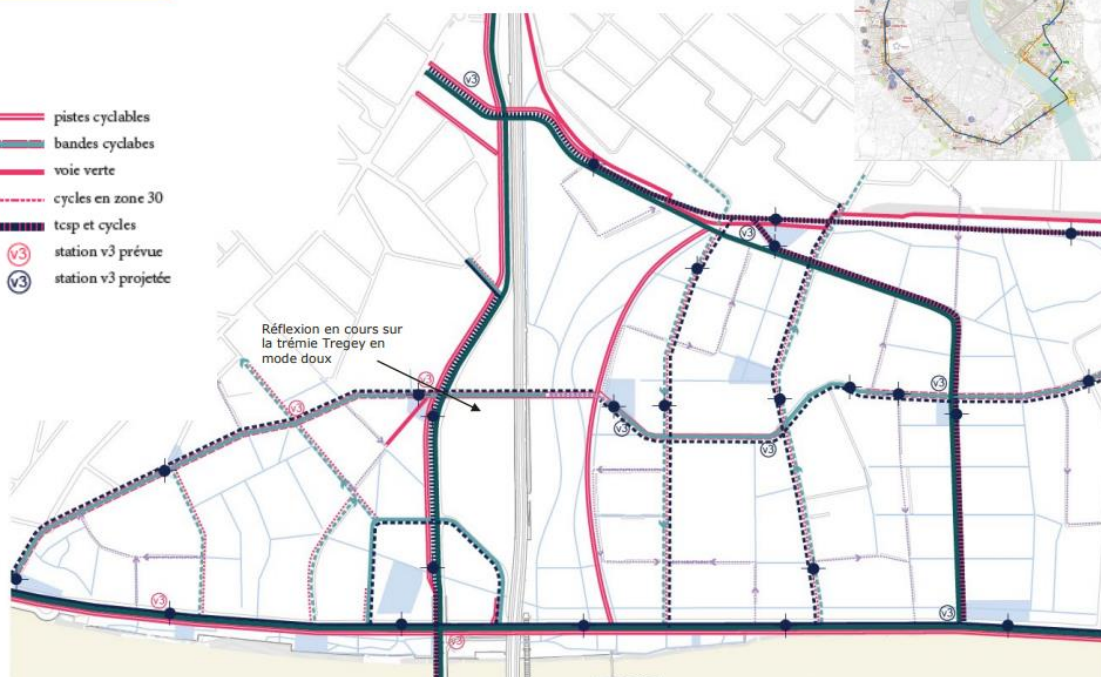


□ Quartier bas carbone : principales thématiques

- Impact carbone des matériaux : construction bois, isolant biosourcés/recyclés, filières régionales, valorisation des déchets
- Sobriété énergétique : conception bioclimatique, performance de l'enveloppe, réseau de chaleur urbain (géothermie)
- Végétalisation : pleine terre, choix des essences
- Qualité du bâti : pérennité, durabilité
- Gestion de l'eau : limiter les rejets au réseau
- Mobilité : desserte en transport en communs, locaux vélos adaptés en rez-de-chaussée, autopartage

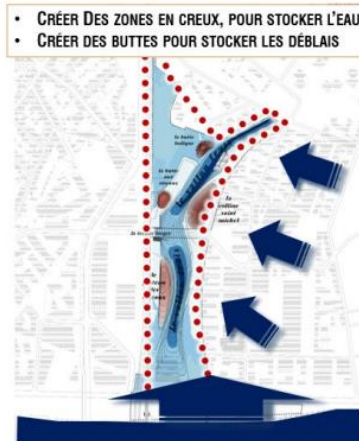
1.4. ENJEUX DE MOBILITÉ

voirie 50km/h	pistes cyclables
voirie 30 km/h	bandes cyclables
zone 30	voie verte
zone de rencontre	cycles en zone 30
voie piétonne et cycle	tcsp et cycles
tcsp	station v3 prévue
tcsp et cycles	station v3 projetée
arrêt de bus	
voie bus	
bus dans la circulation	



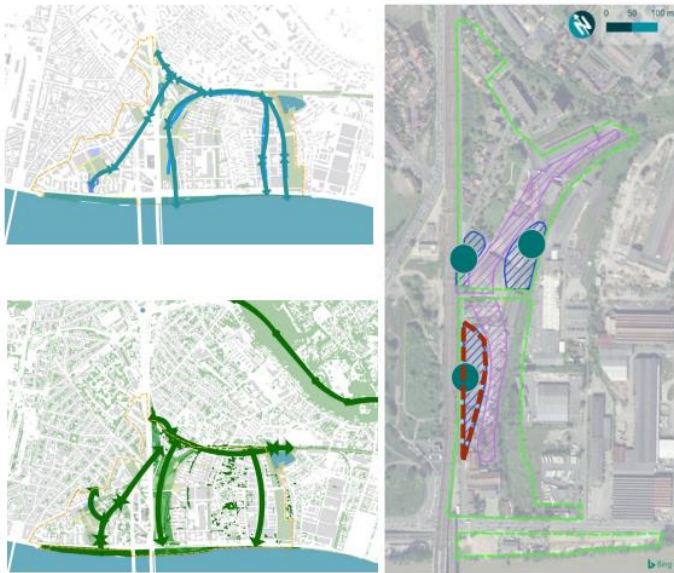
1.5. ENJEUX HYDRAULIQUES

- Une trame d'espaces publics qui joue un rôle majeur
- Des constructions pensées en lien avec la gestion du risque inondation
- Le parc Eiffel comme pièce maîtresse du dispositif d'adaptation au changement climatique de la ZAC



1.6. ENJEUX ECOLOGIQUES

☐ Enjeux écologiques



Habitats fragmentés reconstitution d'une trame verte et bleue où le parc est un élément structurant pour le déplacement des espèces

- Restaurer les habitats d'espèces
- Renforcer et préserver les zones humides existantes
- Renforcer les trames noires
- Conserver les fonctionnalités des milieux naturels existants et les services écologiques s'y rapportant
- Sensibilisation sur les habitats et les espèces

1.7. LE PATRIMOINE

Halle Donitian



Pont roulant



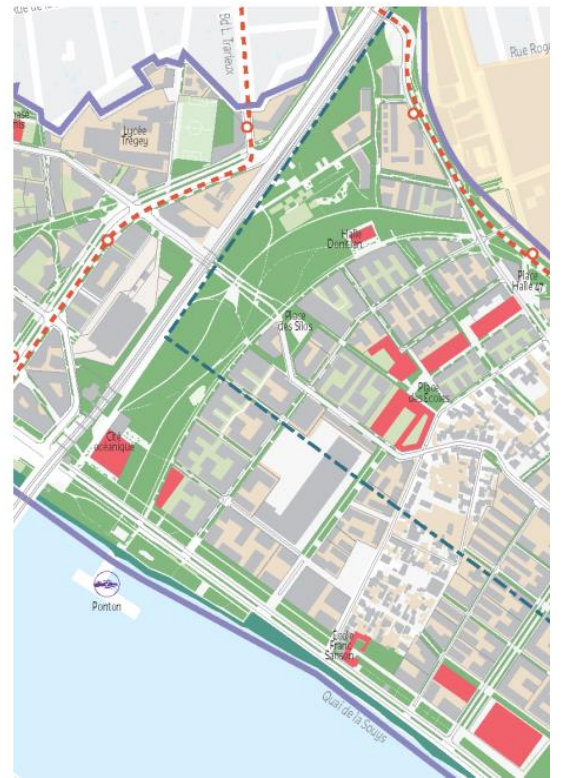
Cheminée Keyor



École Franc Sanson



Halle 47

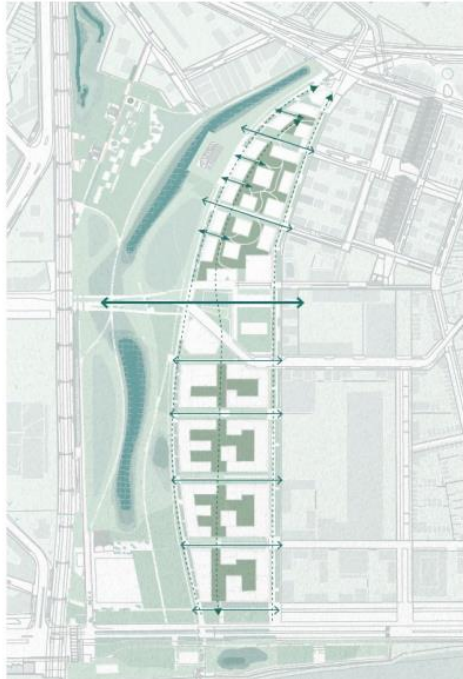


ENJEUX PARC EIFFEL

Paysage cohabité



ENJEUX PARC EIFFEL



LES ESPACES PUBLICS

Souys Nord / Frange – principes d'aménagement du quartier

- ❑ Mettre en œuvre un réel partage de l'espace public sur les voies locales

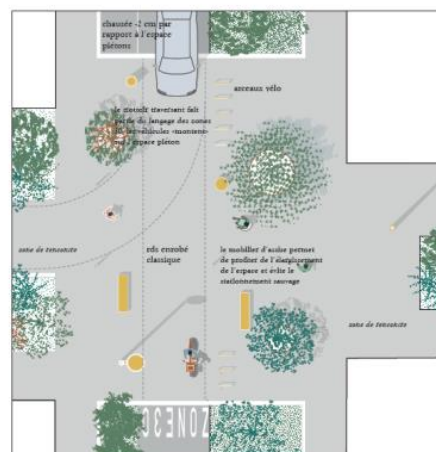
Des rues apaisées à l'intérieur du quartier (zone 30, sens unique)

Principe de déroute de l'espace public



Des espaces publics à l'échelle du piéton et des modes doux

principes des poches traversantes au croisement entre les zones de rencontres et la rue D'Artaguan

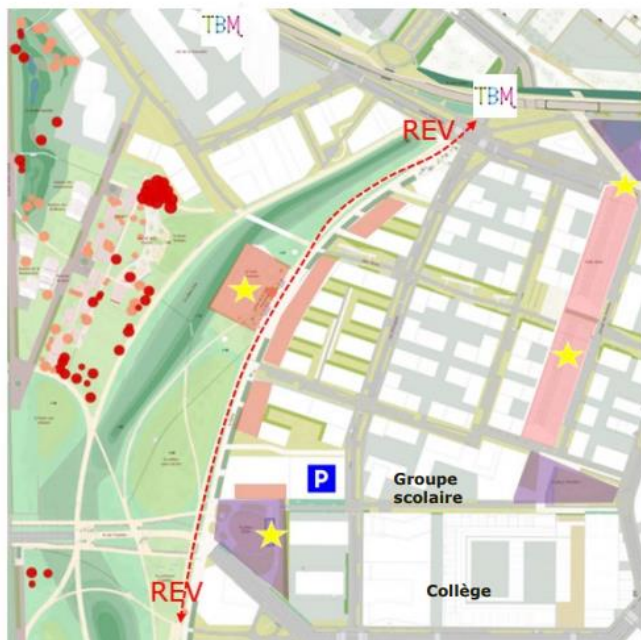


Espace de régulation de la circulation et stabilisation des modes en Seine



ENJEUX DE SERVICES & D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

□ Notion de quartier et de ville du quart d'heure



Les dates à venir

Différents temps d'information et participation citoyenne :

1. **Réunion publique annuelle** : 29 novembre 2023 à 18h30 à la M270
2. **Enquête annuelle citoyenne** – en ligne et en physique avec les médiateurs pour connaître les attentes en matière d'information et participation : décembre 2023 / janvier 2024
3. Un **comité citoyen** pour donner un avis sur les projets immobiliers – 2 prérequis
 - Avoir eu une séance de formation
 - Signer une charte de participation (non-conflit d'intérêt, transparence et confidentialité)
4. Des ateliers et balades à venir en 2024

Comment s'inscrire au comité ?

Envoyer un mail à informations@bordeaux-euratlantique.fr ou appeler le n° vert gratuit 05 47 500 999

Comment être formé.e ?

Une session par téléphone ou par visio sur la base d'une présentation des contraintes et enjeux du projet (mise en ligne)

Comment signer la charte ?

Téléchargeable en ligne, elle doit être signée en deux exemplaires et transmise à l'EPA par courrier pour signature de la Directrice Générale

Les dates des ateliers sont ensuite transmises à chaque membre du comité !

Projets déposés lors du conseil de quartier :

- « A fond la caisse ! » : Organisation d'une course de caisse à savon
- Ramassage collectif : Organisation d'une journée de ramassage collectif des feuilles ou végétaux dans les quartiers pour ne pas encombrer les bouches d'égout.

Projets incomplets pour être déposés :

- « Halte au gaspi » : Gérer l'éclairage public en fonction de la luminosité.
- La journée du don : Une journée dédiée dans l'année pour autoriser le dépôt d'objets (en bon état) à donner devant chez soi. De 09h à 18h. Ce qui n'a pas trouvé preneur à 18h doit être rentré chez ses propriétaires.
- « Du solaire partout » : Recenser l'ensemble des bâtiments publics pouvant accueillir des panneaux solaires.